

SYNDICAT de communes
Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble
 La Mairie - 1, le Bourg 23190 SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE
 05 55 67 62 47

REPUBLICQUE FRANCAISE

DELIBERATION N° 6/2025

DEPARTEMENT

Du syndicat de communes

23 (CREUSE)

Nombre de membres**BELLEGARDE ET SAINT-SILVAIN ENSEMBLE**

Membres	04
Présents	04
Représentés	00
Votants	04
Exprimés	04
Pour	04
Contre	00

Séance du

04 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, à 13 heures 30, les membres du comité syndical du syndicat de communes « Bellegarde et Saint-Silvain Ensemble », dûment convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Silvain-Bellegarde sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Jean-Pierre BONNAUD, M. Jean-Jacques BIGOURET,
Suppléants : Jean-Pierre CHAPUT

Date de convocation : 14 mars 2025

Secrétaire de séance : Jean-Pierre CHAPUT

AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET PRINCIPAL 2024

Après avoir examiné le compte administratif du budget principal, statuant sur l'affectation de résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

Section	Résultat de l'exercice	Résultat antérieur reporté	Total	Solde des Restes à réaliser	Besoin de financement
Fonctionnement	-3 219.80 €	+ 16 673.26 €	+ 13 453.46 €		
Investissement	+54 496.33 €	-23 888.28 €	+30 607.75 €		

Le comité syndical décide d'affecter le résultat comme suit :

Fonctionnement :

- Compte 002 (recette) : 13 453.46 €

Investissement :

- Compte 001 (recette) : 30 607.75 €

Le Président,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire,